

Postulat

Un écopoint à Vicques comme dans les autres villages de la Commune.

Le sujet a déjà fait débat à plusieurs reprises mais nous aimerions, par ce postulat, affiner notre demande et essayer d'harmoniser les prestations dans tous les villages de notre commune.

Suite à la réorganisation du SEOD et à la création d'une déchèterie régionale à Delémont, il a été donné aux communes la possibilité de louer des prestations à ce syndicat. Val Terbi a de ce fait décidé de laisser le SEOD gérer les éco points de Montsevelier, Corban et Vermes moyennant paiement d'une contribution annuelle.

Le village de Vicques étant déjà équipé du Tritout, le Conseil Communal a décidé de ne pas installer d'écopoint sur son territoire, ce qui à première vue paraît assez logique.

Par contre, ce que l'on déduit de cette décision, c'est que les habitants de Vicques ne bénéficient pas, aux heures de police, de la possibilité de déposer les déchets de base dans des bennes libres d'accès, comme dans les autres villages de la commune, l'accès étant limité aux heures d'ouverture du Tritout.

Nous demandons au Conseil Communal d'étudier la possibilité d'installer sur le périmètre du Tritout et libre d'accès, des bennes permettant aux habitants de Vicques de déposer, dans les heures de police, les déchets de base que sont le verre, le papier, le carton, l'alu et le fer.

Nous remercions le Conseil Communal de sa réponse.

Vicques, le 17 avril 2025

Patrick Cerf
Maël Rutiaux
Clouis Chitelat
Boris Chamillot
Jérôme Cerny

Pour le groupe VTE
Gabriel Friche

